

Cycle de formation - Maîtriser la communication publique

Pourquoi cette formation?

La prise de parole est indispensable pour qui exerce des fonctions publiques. Conçue en 3 modules, cette formation permettra d'acquérir de solides bases pour communiquer à l'oral avec aisance, conviction et persuasion, en toutes circonstances.

Objectif principal

Apprendre à capter son auditoire et à le faire adhérer à son discours, en s'exprimant avec aisance.

Objectifs opérationnels

- Perfectionner sa prise de parole en assemblée, en public, lors d'un débat contradictoire, ou dans les médias.
- Intéresser ses interlocuteur-trices, maintenir leur attention, les faire adhérer.

Contenu

Module 1 - Le message écrit et son impact

Rédiger le message le plus efficace possible, adapté au sujet et à l'auditoire.

Communiquer à l'oral ce message en maîtrisant le verbal et le non-verbal.

Évaluer l'impact du message lors de la prise de parole.

Module 2 - Du message à la prise de parole

Rédiger une fiche support en vue d'une prise de parole sans notes.

Communiquer dans un temps imparti.

Évaluer l'impact sur l'auditoire (en assemblée, auprès des médias...).

Module 3 - Face à face et débat contradictoire

Gérer le débat contradictoire et adopter les bonnes postures.

Savoir faire face aux questions déstabilisantes, voire à la violence verbale.

Appréhender les outils permettant de débattre avec des contradicteurs, ou en situation





difficile, ou de faire face aux médias.

Méthode pédagogique et pré-requis

Formation individuelle ou en groupe de 10 participants maximum.

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation, avec deux 2 formules au choix :

– Mises en situation filmées et débriefing à partir des enseignements vidéos

Ou

– Mises en situation réelles

Les stagiaires seront évalués par le formateur, via une grille d'indicateurs, sur l'acquisition des connaissances et méthodes.

Format

En groupe (3 modules d'une journée) ou individuel (3 modules d'une ½ journée).

Les modules peuvent être suivis indépendamment les uns des autres.

Public cible

Elu-es et collaborateur-trices d'élus-es, agents de la fonction publique, acteur-trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).

Pour les personnes en situation de handicap: contacter [le référent](#)
Cédis.

Inscriptions

Pour les élu-es :
[modalités de financement et d'inscription](#) .

Pour les agents de la fonction publique, les salarié-es, ou autres :
[modalités de financement et d'inscription](#) .

-

